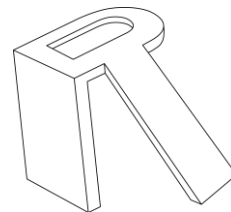




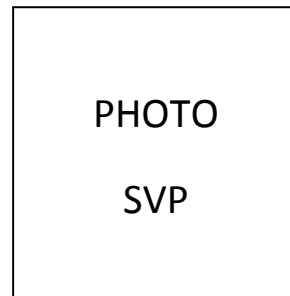
INSCRIPTION YOGA // TAI CHI
THE ROOF – LA MAISON DE L'ESCALADE



COURS COLLECTIFS ADULTES 2019 - 2020

Identité

Nom : Prénom :
 Date de naissance :/...../.....
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Mail (lisible) :
 Tél. :



AU COURS SUIVANT : (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Possibilité de règlement en plusieurs fois (voir condition au dos).

ABONNEMENT	HORAIRES DES COURS	TARIFS	Cochez votre choix
Trimestre	Trimestre 1 : Yoga // Tai chi (1cours/semaine) <i>Du lundi 16/09 au Vendredi 20/12 (12 cours)</i>	170 €	
	Trimestre 2 : Yoga // Tai chi (1cours/semaine) <i>Du lundi 06/01 au vendredi 17/04 (13 cours)</i>	180€	
	Trimestre 3 : Yoga // Tai chi <i>Du lundi 04/05 au vendredi 26/06 (8 cours)</i>	115 €	
Annuel <i>Du 16/09 au 26/06</i>	Année : 1 cours / semaine au choix	450 €	
	Année : illimité	660 €	
	Année : Cours enfant 1 cours/semaine Le mercredi de 10h à 11h	330 €	

Pour tout abonnement annuel acheté, une entrée en accès libre offerte pour la salle d'escalade.

! Les cours de Yoga du dimanche matin sont hors abonnement !

Le dimanche matin venez découvrir des pratiques de Yoga différentes suivies, si vous le souhaitez, d'un cours d'escalade et d'un brunch.

Forfait matinée : 50€

Programme : 10h – 11h cours de Yoga

11h15 – 12h 15 cours d'escalade

12h30 - A table !

Possibilité d'activité à l'unité (15€ le cours de yoga, 18€ le cours d'escalade, 20€ le brunch)

JUSTIFICATIFS A FOURNIR :

- Certificat médical de moins de 3 mois.
- Attestation de responsabilité civile de l'année concernée.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PARAGRAPHERS SUIVANTS :

- Vous attestez avoir vérifié auprès de votre médecin qu'il n'y a aucune contre-indication à pratiquer du yoga et de l'escalade (suivant votre choix), certificat médical à l'appui.
- Vous attestez avoir vérifié auprès de votre assureur que vous êtes bien couvert pour la pratique du yoga et de l'escalade (suivant votre choix). Pour souscrire une assurance complémentaire, demandez plus d'information au moment de l'inscription (article 38 de la Loi 84-610 du 16 juillet 1984).

CONDITIONS GENERALES :

Cours d'essai:

- Le premier cours sert toujours de test. Le cours d'essai est payant soit 15€, déductible de votre abonnement semestriel ou annuel.
- Il n'y a pas possibilité de reporter vos abonnements d'un semestre à l'autre.

Règlement :

- Possibilité de régler les cours annuel en 2 à 3 fois (uniquement par chèque). Tous les chèques seront remis au moment de l'inscription, débité en septembre, janvier et avril. **Chèque à établir à l'ordre de Organic Yoga.**
- Seul le dépôt des règlements permet de valider l'inscription et de réserver la place aux cours.
- En cas d'arrêt ou d'interruption des cours, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Equipement :

- Le matériel de yoga est mis a disposition. Il est préférable que vous vous procuriez votre matériel, possibilité d'achat et de stockage sur place. Votre matériel personnel doit être récupéré à la fin de votre abonnement.

Période :

- Les cours de yoga suivent le planning scolaire. Ils débuteront le lundi 16 septembre et prendrons fin le 26 juin.
- Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires ni la semaine les jeudi 21 mai et vendredi 22 mai.

Accès libre escalade:

- Le supplément accès libre escalade vous permet de pratiquer dans les heures d'ouverture de la salle. L'accès est en illimité.

Autorisation d'hospitalisation :

Je soussigné autorise les responsables à m'hospitaliser / faire hospitaliser mon enfant en cas d'absolue nécessité et donne préalablement mon accord pour toute intervention chirurgicale jugée urgente.

Le à

Signature :

Droit à l'image :

Je soussigné autorise les responsables à me photographier / à photographier mon enfant dans le cadre des activités proposées et à utiliser mon/son image pour la promotion de la structure (presse, supports publicitaires, site internet, réseaux sociaux).

Le à

Signature: